



## Communiqué

Depuis le 4 mars dernier, un mouvement social sur les salaires et les emplois parcourt l'ensemble de la communauté douanière. Les revendications des agents ont été portées au ministre.

Les quelques avancées obtenues ne suffisent pas à rattraper des années de retard salarial et de légitime reconnaissance attendue.

L'intersyndicale a fait au ministre dimanche une contre proposition. Pour toutes réponses, aujourd'hui dans plusieurs directions, la hiérarchie locale tente d'utiliser les intimidations et menaces de sanctions.

Ces procédés ne sont pas de nature à l'apaisement nécessaire à la négociation.

Une fois de plus, le gouvernement fait le choix de la répression du mouvement social plutôt que de répondre aux demandes des douaniers.

Les personnels jugeront de ces méthodes et des suites à donner au mouvement.

263 rue de Paris - case 452  
93514 Montreuil cedex  
Tel : 01 55 82 88 62 / 06 75 81 78 98  
Email : Douane@cgt.fr